Décision 06-D-24 du 24 juillet 2006

relative à la distribution des montres commercialisées par Festina France

Posted on: 25 juillet 2006 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Bijourama
Dispositif(s)	Acceptation des engagements Clôture de la procédure
Procédure(s)	Engagement
Entreprise(s) concernée(s)	Festina France

Lire

le texte intégral de la décision

615.91 Ko

le communiqué de presse